

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Kenolac

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0027740-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027740-0008

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 2 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 3 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 3 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 5 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 5 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 5 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 6 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 6 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 6 |
| 6. Autres informations | 6 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|-------------------------|
| Kenolac |
| Kenolac Red |
| Kenodip 200 |
| Stalosan Lac Dip |
| HCP Dip |
| PEZERK LV PLUS |
| MIROX Dip Lac |
| Milchsäure Dip |
| Milchsäure Tauche |
| Lactocid Dip |
| GAHERLAC |
| Lactidip |
| Lacticoop |
| Lactactiv |
| Laktotop |
| Superlac |
| MilchsäureFilmdip Super |
| MEPA Lac |
| Eco Lac |
| BluGard Dip |
| Blu-Gard Dip |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | CID LINES NV |
| | Adresse | Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique |
| Numéro de l'autorisation | EU-0027740-0000 1-8 | |

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0027740-0008

Date de l'autorisation

01/09/2022

Date d'expiration de l'autorisation

31/08/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

CID LINES NV

Adresse du fabricant

Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1322 - Acide L-(+)-lactique

Nom du fabricant

Purac Biochem bv

Adresse du fabricant

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

Substance active

1322 - Acide L-(+)-lactique

Nom du fabricant

Jungbunzlauer S.A.

Adresse du fabricant

Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

Emplacement des sites de fabrication

Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Acide L-(+)-lactique | | Substance active | 79-33-4 | 201-196-2 | 3,6 |
| Laurylsulfate de sodium | Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium | Substance non active | 85586-07-8 | 287-809-4 | 1,3 |
| Lauryl éther sulfate de sodium | Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Substance non active | 68891-38-3 | 500-234-8 | 0 |
| Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium | Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium | Substance non active | 97489-15-1 | 307-055-2 | 0 |
| Glucoside d'alkyle en C6 | D-glucoside d'hexyle | Substance non active | 54549-24-5 | 259-217-6 | 0 |
| Isopropanol | Propan-2-ol | Substance non active | 67-63-0 | 200-661-7 | 1 |
| Acide méthanesulfonique | Acide méthanesulfonique | Substance non active | 75-75-2 | 200-898-6 | 0 |
| Acide sulfurique | Acide sulfurique | Substance non active | 7664-93-9 | 231-639-5 | 0 |
| Butyldiglycol | 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol | Substance non active | 112-34-5 | 203-961-6 | 0 |

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons après la traite par trempage

| | |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre : bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autre: levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Domaine vétérinaire : Produit de trempage prêt à l'emploi pour désinfection des trayons après la traite, sans nettoyage préalable |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Par trempage Description détaillée: / |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: Actif contre les bactéries et les levures : Prêt à l'emploi En cinq minutes de temps de contact. Le produit doit « revenir » à température ambiante avant utilisation. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Actif contre les bactéries et les levures : Prêt à l'emploi (avec 3,6-7,5 % d'acide lactique selon le produit concerné) En cinq minutes de temps de contact Le produit doit « revenir » à température ambiante avant utilisation |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg PE-HD (polyéthylène haute densité) |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 8

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 8

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 8

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 8

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 8

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Appliquer le produit immédiatement après chaque traite, deux ou trois fois par jour. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Remplir le gobelet de trempage avec la quantité de produit souhaitée, mais ne pas utiliser plus de produit que nécessaire. Compter 5 ml par vache par traitement. Respecter un temps de contact de cinq minutes. Amener le produit à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Afin d'assurer une désinfection optimale des trayons, les animaux doivent rester debout pendant au moins cinq minutes.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : en cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage et son contenu doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur des déchets. Ne pas jeter de déchets dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

La durée de conservation des produits est de deux ans.

6. Autres informations

/